

République Française
Département LOIRET
Commune d'Aschères le Marché

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/09/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	11

L'an 2018, le 12 Septembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aschères le Marché s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROCK Gérard, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 31/08/2018. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 31/08/2018.

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. ROCK Gérard, Mme PREBAY Christiane, M. DESCHAMPS Jean-François, Mme JOHANET Cécilia, M. LEGENDRE Christian, M. GUERIN Serge, Mme JOSSE Sandrine, Mme GILLET Martine, M. JULLIEN Jean-François, M. HAMONIERE Dany

Excusés : M. TAINE Eric, M. ZUCZEK Frédéric, Mme GHIRARDO Rebecca

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Loiret
Le : 18/09/2018
Et
Publication ou notification du :
18/09/2018

Absent(s) ayant donné procuration : Mme DAUNAY Marie-Claire à Mme PREBAY Christiane

A été nommé(e) secrétaire : M. DESCHAMPS Jean-François

2018_07_15 – Rapport eau 2017

Conformément aux dispositions de l'article L2224-5 du CGCT, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau. Il indique que ce dernier est transmis en sous-préfecture, à l'Agence de l'eau Loire Bretagne, et qu'un exemplaire est à la disposition du public au secrétariat

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 18/09/2018
Le Maire, Gérard ROCK


